

Discours d'Annick CHEVALIER
CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX
du Maire et du Conseil Municipal
Vendredi 25 janvier 2019 à 19 heures

Bonsoir à toutes et à tous,

En cette dernière année pleine du mandat municipal que vous nous avez confié, je suis heureuse de vous accueillir avec mes adjoints et conseillers pour partager avec vous, en toute convivialité, ce moment traditionnel des vœux. Je souhaite tout d'abord la bienvenue à :

- + Typhanie DEGOIS, Députée de la Savoie, dont c'est la première visite dans notre beau village, et nous y sommes particulièrement sensibles,
- + Gilbert GUIGUE, Conseiller Départemental, qui devrait être rejoint, un peu plus tard dans la soirée, par Corine WOLFF, son binôme départemental,
- + et Denis GUILLERMARD, Président de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette,

Bienvenue également :

- + Aux représentants de la Brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin (le Lieutenant Michaël PIETRA est excusé) et à ceux du Centre de Secours de Novalaise récemment éprouvés par le drame qui a coûté la vie à Simon Cartannaz (le Lieutenant Ludovic BERNERD est également excusé)
- + Merci à mes collègues du Conseil Municipal, aux membres du CCAS, ainsi qu'à nos agents communaux que je félicite pour leur engagement au quotidien au service de nos concitoyens
- + Merci à nos enseignants, partenaires associatifs et commerçants pour leur contribution essentielle au bien-vivre ensemble dans notre commune
- + Bienvenue enfin à mes collègues, maires de communes voisines, de partager ce moment à nos côtés

Introduction

Dans le contexte de crise sociale et politique que connaît notre pays, confronté à un lot de violences inacceptables, perceptibles, au moins dans les propos, jusque dans nos communes rurales, le premier vœu que je formulerai pour 2019 sera celui de l'apaisement et d'une réconciliation autour des valeurs fondamentales de notre République.

Car, comme disait Simone Veil, « Aussi longtemps que l'on s'entend, que l'on partage, on vit ensemble ».

A cette légitime colère des plus défavorisés de nos concitoyens, trop longtemps ignorée, il va bien falloir, par les vertus de l'écoute, d'un dialogue constructif et tolérant, ainsi que de la compréhension de l'autre, apporter des réponses à cette exigence de justice sociale et conduire l'action publique pour nos concitoyens mais aussi avec eux dans leur diversité, acteurs du bien-être de la collectivité.

L'affaire est d'importance car il s'agit d'inventer de nouvelles formes de citoyenneté participative, respectueuses de notre démocratie représentative qui constitue la colonne vertébrale du pacte républicain où chaque citoyen a le même droit de vote, condition première de la légitimité.

A cet effet, et afin de recueillir les doléances et surtout les propositions des Saint-Albanais, j'ai ouvert en Mairie, jusqu'en fin de mois, un cahier de doléances dont les contributions, hors problématiques locales, seront remontées dans le cadre du grand débat national qui, à l'initiative de notre Président, vient de s'ouvrir sur les deux questions de fond posées avec force : celle du partage des efforts et des richesses dans notre pays et celle du fonctionnement de notre démocratie.

Dans ce contexte de profonde fracture sociale, le Maire, qu'un récent sondage crédite de 58% de confiance, demeure, à bien des égards, le seul interlocuteur de proximité : il s'efforce de relayer les besoins fondamentaux de ses administrés et d'organiser localement un accès équitable aux services publics en étant le recours des plus démunis face à la complexité croissante de notre société qui nourrit les nationalismes et le populisme.

Mon second vœu pour 2019 sera donc que les compétences et les moyens soient donnés aux communes, et aux maires ruraux en particulier, afin de mieux accompagner le changement.

Activité municipale

J'en viens à présent à un tour d'horizon, non exhaustif, de l'activité municipale dans notre commune qui compte désormais 647 habitants.

- L'année 2019 vient à peine de débuter que, déjà, nous déplorons le cambriolage de notre container technique et du fourgon de notre agent communal. La quasi-totalité de son outillage et de ses équipements va devoir être remplacée pour un montant de plusieurs milliers d'euros. Plainte a été déposée auprès de la Brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin dont je me plais à souligner l'efficacité au service de nos concitoyens ainsi que la qualité des relations que nous entretenons. J'en profite pour rappeler que la mise à disposition, durant la saison touristique, de 4 réservistes hébergés à Saint-Alban de Montbel pour assurer la surveillance estivale de notre bassin de lac, a contribué à une baisse significative de la délinquance et des incivilités au grand soulagement des socio-professionnels.

- Pour nos écoles, qui accueillent 67 enfants en maternelle et élémentaire, l'année 2018 a permis de stabiliser le retour à la semaine de 4 jours mis en place en septembre 2017.

Les services périscolaires sont toujours plébiscités par beaucoup de familles grâce notamment à un système d'inscription moderne et une facilité de paiement par prélèvement bancaire.

Depuis la rentrée scolaire 2018/2019, le déroulement du chantier Cœur de village a évidemment perturbé les habitudes de chacun notamment en ce qui concerne les accès aux écoles et locaux périscolaires.

Quelques investissements matériels ont par ailleurs été réalisés en 2018 comme le renouvellement d'une partie du mobilier scolaire, l'acquisition d'un Vidéo Projecteur Interactif pour l'école maternelle ou la reprise de plafonds à l'école élémentaire.

9 élèves, admis à l'entrée au collège de Novalaise, se sont vu remettre un dictionnaire Français-Anglais.

Nous nous réjouissons du soutien actif qu'apporte la Tirelire des St Al'bambins à l'équipe pédagogique pour l'organisation de manifestations toujours très appréciées, notamment :

- Le carnaval de printemps
- La course au profit d'ELA pour la lutte contre les leucodystrophies
- La fête de Noël qui, cette année, fut marquée par le départ de notre ATSEM, Sophie Zancanaro

Merci également aux enfants et à leurs enseignantes pour leur participation remarquée à la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et la réalisation d'une très belle exposition de travaux sur le thème de la « grande guerre » qui nous a permis de redécouvrir l'histoire avec leurs regards.

Enfin, afin de contribuer à l'éducation à la vie sociale et citoyenne de nos enfants, je suis intervenue en CM1/CM2 pour un échange très enrichissant avec les enfants sur le rôle du maire avant d'accueillir les CM2 lors du conseil municipal du 26 novembre dernier.

- Quelques travaux ont été réalisés en mairie pour l'accès au bureau des adjoints et l'amélioration de notre réseau informatique
- Les nouveaux règlements et tarifs pour l'accès aux ports du Sougey et de la Vigne ont été l'occasion d'une réattribution équitable des anneaux et emplacements privilégiant les Saint-Albanais qui figuraient depuis longtemps en liste d'attente.
- L'entretien de nos cimetières, qui nous vaut quelques reproches, est désormais conforme à la loi Labbé interdisant l'usage de pesticides, et, ici comme ailleurs, les allées devront sans doute être engazonnées à l'anglaise en raison d'un désherbage manuel ou mécanique très difficile.

- J'évoquerai enfin parmi les nombreuses manifestations organisées en 2018 par notre Commission animation / communication, la CCLA ou des associations, quelques évènements particulièrement appréciés :
 - La fête des parents le 8 juin
 - Une fête de la musique très réussie, en partenariat avec l'association ADICAE de Pont de Beauvoisin, le 22 juin
 - Les journées des plantes de printemps et d'automne au Sougey
 - Les ateliers de peinture « sur les pas de François Cachoud » organisés en Mairie l'été dernier par Dominique Favet, artiste peintre
 - Le festival des cabanes qui sera renouvelé cette année sur les 10 communes de la CCLA
- La plupart des engagements que nous avons pris en 2014 ont été réalisés ou le seront au cours de cette dernière année pleine du mandat municipal.
Certains engagements ne dépendent toutefois pas de nous : c'est le cas du programme OPAC de construction de 9 villas locatives au bas du lotissement du Grillon qui, en raison du dépôt d'un permis modificatif, ne débutera qu'en mars 2019 avec un achèvement prévu en juin 2020.
- A l'issue d'une phase préparatoire débutée en mai 2018 avec l'accompagnement du CAUE de la Savoie, la commune a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme, qui datait de 2004, afin de le mettre en conformité avec les évolutions législatives et réglementaires intervenues et de le rendre compatible avec le SCOT de l'Avant-Pays Savoyard approuvé le 30 juin 2015.
Commencée le 10 janvier, l'étude sera conduite jusqu'à l'arrêt du PLU en Conseil Municipal en février 2020 par le cabinet d'architectes-urbanistes Atelier-2 en concertation étroite avec les habitants.
A cet effet, un Forum de lancement est organisé le 8 février prochain à 18H30 ici même. Les Saint-Albanais sont invités à participer à l'élaboration de ce PLU en prenant part aux ateliers et réunions publiques qui leur seront proposés ou en consignnant leurs remarques, avis ou suggestions dans le registre mis à disposition en mairie.
- Notre équipe municipale porte également depuis 2015 le réaménagement global de notre Cœur de village dont les travaux, vous le savez, auraient dû être achevés à l'automne, mais c'était sans compter sur les fouilles archéologiques préventives prescrites par la Direction Régionale des Affaires Culturelles entre le 15 et le 17 mai 2018.
Ces fouilles n'ont révélé aucune contre-indication à la réalisation du projet mais ont suscité l'intérêt de la communauté scientifique puisqu'elles ont mis en évidence un substrat géologique de bassin lacustre datant du pliocène qui n'avait jamais été décrit jusqu'alors.

Il montre qu'un très grand lac s'était formé entre les deux plis constitués par l'anticlinal ouest et la montagne de l'Epine à l'Est.

Débutés en juillet 2018, les travaux d'aménagement ont bien progressé, avec une interruption estivale, jusqu'à ce que les premières pluies d'automne révèlent des malfaçons que nous ne pouvions accepter sur la partie aval du parking longeant les habitations des riverains du Grillon.

L'entreprise de Travaux Publics titulaire du marché a donc entrepris à ses frais depuis le 15 janvier la reprise globale de l'ouvrage.

Nous profitons donc de ce moment pour remercier les usagers, les familles, le personnel communal et l'équipe enseignante pour leur compréhension et leur patience qui seront récompensées d'ici quelques semaines par un stationnement et un accès plus sécurisant et plus agréable pour tous.

A la faveur de ce chantier, nous déclinons également notre agenda d'accessibilité avec :

- Une amélioration de l'accès à l'église et au cimetière. Une rampe technique latérale a notamment été aménagée pour l'accès des opérateurs funéraires
- L'accessibilité de la salle du Conseil Municipal à l'étage de la Mairie a été réalisée au moyen d'un ascenseur.

L'éclairage public est en voie d'achèvement, celui du clocher de notre église sera opérationnel début février et les plantations seront réalisées en mars, la mise en valeur du site étant assurée par 3 strates végétales parfaitement adaptées à notre environnement.

Je rappelle également que nous avons saisi l'opportunité de cet aménagement pour procéder avec le Service Départemental d'Energie de la Savoie à l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphonie sur 2 portées jusqu'à l'ancien presbytère.

Enfin, j'ai d'ores et déjà entrepris des démarches auprès de nos partenaires institutionnels pour le financement de la reprise de l'escalier qui assure la liaison entre la place et le bas du lotissement où se trouvent nos locaux périscolaires et où stationneront désormais les cars des tours opérateurs proposant la visite du belvédère.

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos co-financeurs au niveau de l'Etat, de la Région et du Département pour l'aide significative qu'ils apportent à la réalisation de cet investissement structurant pour notre commune.

Quoiqu'en disent ou colportent certains, les aides financières notifiées à la commune représentent à ce jour près de 45% du coût global d'investissement auxquels viendra encore s'ajouter le Fonds de Compensation de la TVA à hauteur de 16%, soit plus de 60% du projet.

Une part d'autofinancement et un emprunt complémentaire, contracté au taux de 1,38%, qu'autorisent la situation budgétaire parfaitement saine de notre commune et la fin des emprunts que nous avons, viennent compléter le financement de cette opération qui n'aura aucune incidence sur notre fiscalité locale.

Comme ce fut le cas en 2018, je proposerai cette année encore à la Commission des Finances de ne pas majorer les taux d'imposition communaux, l'Etat ayant jusqu'alors respecté ses engagements de stabilité de nos dotations.

Activité municipale - Projets d'avenir

Permettez-moi, avant de conclure, d'évoquer quelques projets, en cours d'étude ou de réalisation, intéressant notre commune :

- Le groupe Huttopia a déposé le 4 septembre dernier un permis d'aménager pour le camping du Sougey où vont être notamment créées 12 nouvelles Habitations Légères de Loisirs face au lac ainsi qu'un centre de vie et un espace de baignade.
Une rencontre organisée en octobre 2018 avec les riverains, le camping Bellevue, la Communauté de Communes, le SIAEP et moi-même a permis de préciser les exigences de circulation pour un accès sécurisé à ce pôle touristique de toute première importance pour notre commune et le bassin de lac.
- Afin de favoriser le développement des mobilités douces autour du lac et de sécuriser les déplacements vélos et piétons le long de la RD 921, la CCLA étudie avec le cabinet « Profils Etudes » la faisabilité d'aménagement d'une voie verte permettant de relier le Sougey au Gué des Planches. En l'état actuel, le projet comporte quelques variantes possibles :
 - La traversée de notre Cœur de village pour rejoindre la base de loisirs du Sougey par le chemin existant
 - Un passage par Les Lodges du Lac avec traversée du canal du Thiers et de la zone boisée du marais de la gare

Dans le même temps le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard étudie avec la CCLA les améliorations à apporter au parcours piétonnier qui relie le Sougey au Cœur de village afin d'en optimiser l'accès touristique.

- Il reste à demeurer particulièrement vigilants sur la réforme des TER qui risque de modifier considérablement l'offre de transports du territoire et donc le profil socio-économique de ses habitants.
Comment habiter l'Avant-Pays Savoyard si on ne peut plus travailler à Lyon ou à Chambéry ?
Quelles orientations pour le projet de territoire que la CCLA est en train d'élaborer pour les 30 ans à venir ?
A ce propos, un Forum citoyen est organisé à la salle polyvalente de Novalaise le 8 février prochain entre 16H30 et 21H30 et nous ne pouvons que vous encourager à vous y impliquer car aujourd'hui, être citoyen c'est être engagé.

Voeux

Chers amis, il me reste à conclure avec le plus important :

Vous souhaiter le meilleur pour cette année 2019

Que la santé soit pour chacune et chacun au rendez-vous

Soyez heureux dans vos familles, ambitieux dans vos projets, tolérants et respectueux envers les autres et notre environnement

A la démocratie Facebook, aux réseaux sociaux et médias qui excluent et attisent les tensions, privilégions le contact humain de proximité car Jean Cocteau disait « les miroirs feraient bien de réfléchir avant de renvoyer les images »

La commune, premier échelon de la démocratie et porte d'entrée du service public, a vocation à jouer ce rôle.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une très belle année, avec l'espoir d'un monde plus solidaire, plus démocratique, plus pacifique, l'espoir d'un monde plus juste et plus ouvert à la diversité de ses cultures.

Bonne année 2019 !

J'invite Denis GUILLERMARD, Président de la CCLA,

Gilbert GUIGUE ou Corine WOLFF, Conseillers Départementaux,

et notre Députée, Typhanie DEGOIS,

qui nous ont fait l'honneur et l'amitié d'être présents ce soir, à nous adresser quelques mots et les en remercie.

Seul le prononcé fait foi